

**N° : DP 20/105**

## **DECISION DU PRESIDENT**

### **AVENANT N°1 ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE N°90RL19 RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'ÉVOLUTION DU LOGICIEL YCSP SIRH CIVI (RESSOURCES HUMAINES) AVEC LA SOCIÉTÉ CEGID PUBLIC**

#### **Le Président de la Métropole**

**VU** le décret n° 2017-1758 du 26 décembre 2017 portant création de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et notamment ses articles 25-I.1°, 78 et 80, et 139.4,

**VU** le Code de la Commande Publique de 2019 et notamment son article R 2194-6°,

**VU** le marché n°90RL19, relatif aux prestations de maintenance et d'évolution du logiciel YCSP SIRH CIVI avec la Société CEGID PUBLIC, notifié le 26/11/2019 à la Société CEGID PUBLIC, pour un montant minimum annuel de 17 000,00 € HT et sans maximum,

**VU** le projet d'avenant n°1 ci-annexé,

**CONSIDERANT** que la Société CEGID PUBLIC, titulaire de l'accord cadre à bons de commande n°90RL19 - ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'EVOLUTION DU LOGICIEL YCSP SIRH CIVI, a décidé de modifier sa dénomination sociale par annonce publiée dans le Bulletin Officiel des Annonces civiles et Commerciales(BODAC) n°232B du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre 2019,

**CONSIDERANT** qu'il a été procédé, selon le procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 15 novembre 2019, à la modification de l'article 2 « Dénomination » des statuts de la Société afin de faire apparaître la nouvelle dénomination qui est désormais EKSAE,

**CONSIDERANT** que cette modification n'a pas d'incidence financière,

## **D E C I D E**

### **ARTICLE 1**

**DE SIGNER** l'avenant 1 au marché 90RL19 avec la société EKSAE pour modification de sa dénomination sociale.

## **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que les autres clauses du marché sont inchangées.

## **ARTICLE 3**

**DE DIRE** que l'avenant n°1 prend effet à compter de sa date de notification et que cette décision n'entraîne pas d'incidence sur les délais et les montants du marché.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **23 AVR. 2020**

Hubert FALCO



Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'H' followed by 'FALCO' and a long horizontal stroke extending to the left.

**ACCORD-CADRE N°90RL19 - 19389**

**ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF AUX PRESTATIONS DE  
MAINTENANCE ET D'EVOLUTION DU LOGICIEL YCSP SIRH CIVI AVEC LA  
SOCIETE CEGID PUBLIC**

**AVENANT N° 1**

**A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ**

<b>Etablissement Public :</b>	Métropole Toulon Provence Méditerranée, représentée par Monsieur Hubert FALCO, Président en exercice, dûment habilité par délibération n°14/04/5 du Conseil Communautaire du 14 avril 2014, portant délégations d'attributions au Président et au Bureau Communautaire
<b>Direction :</b>	Direction Pilotage et Relation Utilisateur/Ressources Numériques Mutualisées
<b>Service :</b>	Service Coordination Administrative
<b>Titulaire initial du marché :</b>	<b>SOCIETE CEGID PUBLIC</b> 25/27 Rue d'Astrorg 75008 - PARIS
<b>Numéro du marché :</b>	90RL19 - 19389
<b>Date de notification :</b>	26/11/2019
<b>Objet du marché :</b>	<b>ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'EVOLUTION DU LOGICIEL YCSP SIRH CIVI AVEC LA SOCIETE CEGID PUBLIC</b>
<b>Montant initial du marché :</b>	minimum : 17 000.00 € H.T/an sans maximum

**Montant de l'avenant n°1 :** Sans incidence financière

**Imputation budgétaire :** Budget Principal

### **ENTRE LES SOUSSIGNES**

Monsieur Hubert FALCO, Président, agissant au nom et pour le compte de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

D'une part,

Et

Monsieur Regis BAUDOIN, Président agissant au nom et pour le compte de la société **EKSAE**,

D'autre part,

### **IL A ETE ENTENDU ET CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **B - OBJET DE L'AVENANT**

##### **Article 1 : Modification de dénomination sociale de la Société CEGID PUBLIC**

Conformément à l'annonce publiée dans le Bulletin Officiel des Annonces civiles et Commerciales (BODAC) n°232B du 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre 2019, la Société CEGID PUBLIC, titulaire de l'accord cadre à bons de commande n°90RL19 - ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET D'EVOLUTION DU LOGICIEL YCSP SIRH CIVI, notifié le 26/11/2019, a modifié sa dénomination sociale.

En conséquence et selon le procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 15 novembre 2019, il a été procédé à la modification de l'article 2 « Dénomination » des statuts de la Société afin de faire apparaître la nouvelle dénomination qui est désormais EKSAE.

##### **Article 2 : incidence financière - ajout de prix**

Le présent avenant n°1 n'a pas d'incidence financière sur les montants minimum et maximum de l'accord-cadre.

##### **Article 3 : Délais**

Le présent avenant n'a pas d'incidence sur les délais.

#### **Article 4 : Application des clauses l'accord-cadre modifié**

Toutes les clauses de l'accord-cadre initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de différence.

#### **Article 5 : Date d'effet**

Le présent avenant n°1 prend effet à compter de la date de sa notification.

<b>C - SIGNATURES</b>
-----------------------

Fait à Toulon, le .....

Pour la Métropole Toulon Provence  
Méditerranée  
Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Valérie PAECHT

Pour le titulaire du marché,  
Le Président « EKSAE »

Monsieur Régis BAUDOIN